

# Actualités

## La candidature est officiellement déposée !



Françoise Nyssen, ministre de la Culture, a annoncé vendredi dernier la

candidature des « Plages du Débarquement, Normandie 1944 » à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO, dans la catégorie des biens culturels. Le dossier se décompose en 4 volumes qui totalisent plus de 500 pages, auxquelles il faut ajouter les 18 000 pages d'annexes ! Cette candidature sera examinée par le Comité du Patrimoine mondial lors de sa session de juillet 2019.

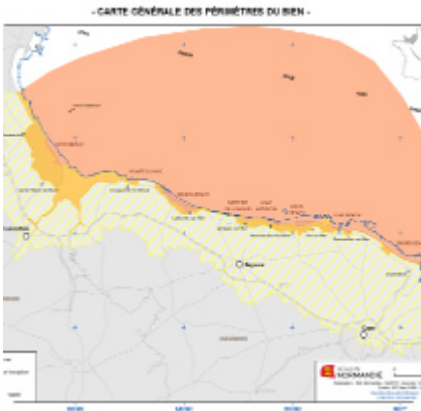
Hervé Morin, Président de la Région Normandie, se réjouit de cette excellente nouvelle : *« Le projet normand d'inscription des Plages du Débarquement au Patrimoine mondial de l'UNESCO est maintenant celui de la France. C'est un grand pas de plus vers l'inscription des Plages sur la Liste du patrimoine mondial. Cette candidature parle au monde entier parce que le monde entier vient sur ces Plages. Ces lieux portent des valeurs universelles de paix et de liberté. »*

En savoir plus : [ici](#) et [ici](#)

Mis en ligne le : 30 janvier 2018

- [Imprimer](#)
- [E-mail](#)
- [PDF](#)
- [FB](#)

[Découvrez la carte des « Plages du Débarquement »](#)



Le Ministère de la Culture a adressé en septembre dernier le dossier de

proposition d'inscription au Centre du Patrimoine mondial pour examen de sa complétude : les demandes de précisions qui ont été formulées viennent d'être intégrées dans le dossier.

Découvrez [la carte générale](#) (Pdf - 3,6 Mo) des trois périmètres du bien :

- le bien en lui-même, rassemblant les attributs porteurs de la valeur universelle exceptionnelle. Il présente une large composante maritime, proposée comme champ archéologique sous-marin ;
- la zone tampon, destinée à protéger l'environnement du bien et à participer à la compréhension de sa valeur ;
- la zone historique associée (ZHA), dont la délimitation correspond aux objectifs de libération des Alliés au soir du Jour J. Elle permet d'intégrer un grand nombre d'éléments patrimoniaux et mémoriels complémentaires au bien : dimension aéroportée de l'opération militaire alliée, vestiges du Mur de l'Atlantique, cimetières militaires allemand et alliés, monuments commémoratifs. Elle est proposée comme une aide à la gestion du bien.

Mis en ligne le : 18 décembre 2017

## [Découvrez « Les Plages du Débarquement » vues du ciel !](#)



Prises par hélicoptère ou drone, ces images aériennes dévoilent « Les Plages du

Débarquement » comme vous ne les avez jamais vues !

Découvrez la richesse des vestiges et la beauté des paysages. 73 ans après le Débarquement, ces lieux sont toujours empreints d'une forte émotion.

[Voir la vidéo](#)

Mis en ligne le : 23 octobre 2017

## [Manifestation de soutien des élus normands au moment de l'envoi du dossier de proposition d'inscription au Ministère de la Culture](#)



Les élus normands sont venus montrer leur soutien à la candidature des « Plages

du Débarquement » au patrimoine mondial de l'UNESCO le 14 septembre dernier, sur la plage de Juno. Ils ont été nombreux à répondre présent à l'invitation de la Région Normandie, qui porte la candidature, au moment où le dossier de candidature finalisé partait au Ministère de la Culture.

Le dossier sera ensuite adressé par le Ministère au Centre du Patrimoine mondial pour examen de sa complétude. En janvier 2018, le dossier pourra être déposé officiellement par le Gouvernement auprès de l'UNESCO. La décision du Comité du Patrimoine mondial sera rendue à l'été 2019.

**Découvrez le making of de l'évènement** en cliquant [ici](#)

Crédit photo : O'vidéo Studio

Mis en ligne le : 18 septembre 2017

## Christopher Forbes devient le président de l'association de préfiguration à la gouvernance des « Plages du Débarquement »



Le 14 septembre a eu lieu l'assemblée générale constitutive de l'association de

préfiguration à la gouvernance des « Plages du Débarquement », en présence de nombreuses collectivités et acteurs dans la gestion du bien. L'objectif est de réunir les parties prenantes dans cette association afin de réfléchir ensemble au dispositif opérationnel à mettre en place pour gérer le bien, dans la perspective de la 43<sup>e</sup> session du Comité du patrimoine mondial qui se tiendra à l'été 2019.

Christopher Forbes, l'un des quatre fils du patron de presse américain, Malcolm Forbes, a accepté de prendre la présidence de cette association. Son père a débarqué à Utah en 1944 et passé 6 mois en Normandie. Marqué par ce séjour, il achètera un château en Normandie en 1970, transmis à ses enfants. Fortement convaincu par la pertinence de la démarche, Christopher Forbes a déclaré : *"Aucun site au monde ne mérite mieux que ces plages d'être classé au patrimoine mondial de l'Unesco."*

Crédit photo : Biernacki Région Normandie

Mis en ligne le : 18 septembre 2017

## La Liste du patrimoine mondial passe de 1 052 à 1 073 biens



La 41e session du Comité du patrimoine mondial s'est réunie à Cracovie

(Pologne) du 2 juillet au 12 juillet 2017. Parmi les 21 nouveaux biens inscrits figure **Taputapuʻtea**. Ce bien se situe en Polynésie française, sur l'île de Ra'iatea.

Il s'agit d'un paysage sacré exceptionnel. Au cœur du bien se trouve le *marae*, un centre politique, cérémoniel, funéraire et religieux. Sa lecture permet de raconter l'expansion des peuples polynésiens à travers l'Océan Pacifique, leur organisation et leur relation spirituelle et cosmologique aux éléments naturels et à l'espace qui aujourd'hui encore, illustrent la capacité d'adaptation, d'innovation et de résilience de l'être humain et des sociétés pour dépasser des contraintes jugées longtemps insurmontables. Répandus en Polynésie, les *marae* étaient des points d'intersection entre le monde des vivants et celui des ancêtres. **Taputapuʻtea** apporte un témoignage exceptionnel de 1 000 ans de civilisation mʻohi.

Le bien comprend deux vallées boisées, une portion de lagon et de récif corallien et une bande de pleine mer.

En savoir plus : <http://whc.unesco.org/fr/nouveauxbiens/>

Crédit photo : Service de la Culture et du Patrimoine de Polynésie française.

Mis en ligne le : 18 juillet 2017

**[Hommage à Simone Veil](#)**



Simone Veil a été l'une des premières personnalités à soutenir la candidature

des *Plages du Débarquement* pour une inscription sur la liste du Patrimoine mondial de l'UNESCO.

En 2011, à l'occasion des Rencontres internationales autour de la candidature, Madame Veil avait exprimé son soutien par ces lignes :

*« Ces premières rencontres, autour de la candidature des sites du Débarquement au Patrimoine mondial de l'UNESCO, sont l'occasion de prendre toute la mesure de ce qui s'est passé le 6 juin 1944. Je me rappelle, au début du mois de juin 1944, alors que j'étais à Auschwitz, avoir ramassé un fragment de journal allemand relatant le Débarquement en Normandie. La révélation de cet événement avait suscité pour les déportées qui en ont eu connaissance, une immense espérance, porteuse d'une perspective de liberté. »*

*Se souvenir du 6 juin 1944, c'est se souvenir de ce combat pour la liberté d'un pays, de tout un continent, du monde. C'est le retour à une démocratie nationale puis européenne. Cette mémoire, au-delà des clivages entre anciens vaincus et vainqueurs, prend une résonance toute particulière aujourd'hui à l'aune de l'actualité. En tant qu'ancienne déportée, j'attache une grande importance au devoir de mémoire et à la transmission, notamment aux jeunes générations. C'est pourquoi je souhaite soutenir la proposition d'inscrire au Patrimoine mondial de l'UNESCO ces lieux, qui furent le témoin d'évènements essentiels et qui sont porteurs des valeurs universelles que sont la liberté, la paix et la réconciliation. »*

Mis en ligne : le 4 juillet 2017

Photographie : Simone VEIL au Mémorial de Caen en 2009 (crédit : François Decaens)

**[Survola virtuel des Plages du Débarquement au Mémorial de Caen](#)**



Depuis le 21 juin, le Mémorial de Caen propose un survol virtuel des Plages du

Débarquement et de quelques autres sites normands, accessible gratuitement dans le hall du Mémorial, jusqu'au 31 août 2017.

Le visiteur peut ainsi survoler les secteurs d'Omaha et de Gold. Le film de 4 minutes a été réalisé grâce à sept caméras placées sur un drone qui a survolé les différents sites. Les images ont ensuite été retravaillées pour être adaptées à la réalité virtuelle. Il s'agit d'un test pour le Mémorial, qui souhaite développer une offre permanente de réalité virtuelle si celle-ci séduit le public cet été.

Mis en ligne le : 26 juin 2017

## [Onze feux d'artifice pour la candidature UNESCO !](#)



Chaque année autour du 6 juin, le D-Day Festival Normandy propose un

programme complet de manifestations festives sur l'ensemble des plages du Débarquement ! A deux ans du 75e anniversaire du Débarquement, et pour la 11e édition du D-Day Festival Normandy, huit offices de tourisme s'associent et invitent Normands et visiteurs à fêter la liberté retrouvée autour d'un programme de plus de 110 manifestations organisées du 20 mai au 18 juin 2017 !

Afin de soutenir la candidature des **Plages du Débarquement** pour une inscription au patrimoine mondial de l'UNESCO, les offices de tourisme partenaires et la Région Normandie proposent l'événement « **Onze feux d'artifice pour la candidature UNESCO** » : le dimanche 4 juin à 23h30, le littoral du D-Day Festival s'embrasera avec onze feux tirés simultanément entre Utah Beach et Sword Beach !

Voici la liste des sites : Sainte-Mère-Eglise, Utah Beach, Port-en-Bessin-Huppain, Longues-sur-Mer, Arromanches-les-Bains, Courseulles-sur-Mer, Bernières-sur-Mer, Saint-Aubin-sur-Mer, Langrune-sur-Mer, Luc-sur-Mer et Ouistreham Riva Bella

Programme complet du D-Day Festival Normandy en téléchargement sur [www.ddayfestival.com](http://www.ddayfestival.com)

Mis en ligne le : 29 mai 2017

## [Feu vert pour la poursuite de la candidature !](#)



La 3ème audition devant le Comité national des biens français au Patrimoine mondial s'est tenue à Paris le 27 avril dernier : Hervé Morin, Président de la Région Normandie, François-Xavier Priollaude, Vice-Président en charge des coopérations interrégionales et des relations internationales et Catherine Guillemant, chef de projet, ont présenté le dossier et le plan de gestion.

Le Ministère de la Culture et de la Communication vient d'adresser le rapport du Comité national des biens français au Patrimoine mondial : " *le CNBFPM s'est prononcé en faveur de la poursuite de la candidature des « Plages du Débarquement, Normandie 1944 » à l'inscription sur la Liste du patrimoine mondial et a proposé que le dossier soit déposé avant le 30 septembre 2017 au Centre du patrimoine mondial afin qu'il en vérifie le caractère complet du point de vue formel.*"

Ainsi, un dépôt de la candidature par l'Etat français auprès de l'UNESCO peut être envisagé en janvier 2018, pour une réponse à l'été 2019.



Mis en ligne le : 17 mai 2017

## Plus d'articles...

1. [Découvrez la dimension maritime des Plages du Débarquement](#)
2. [Le 2nd Conseil scientifique international de la candidature réuni le 1er février](#)
3. [Meilleurs vœux 2017 !](#)
4. [Un ambitieux programme collectif de recherche \(PCR\) pour inventorier les vestiges de la Seconde Guerre mondiale en Normandie](#)

Page 1 sur 4

- Début
- Précédent
- 1
- [2](#)
- [3](#)
- [4](#)
- [Suivant](#)
- [Fin](#)